

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance du 9 Novembre 2021**  
**CO 351 DE**

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : .68

Votants : ..79

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, BEAUD Colette, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, RIGAUD Hervé, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, GAVAT William, PERRARD Laurent, PAQUIEZ Valérie, DUQUET Jean Pierre, CLEMENT Eric, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, GRINI Guillaume, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, POIROT Bruno, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, SUSSOT Florence, DORBON Henri, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard

Pouvoirs transmis à des Conseillers : PETIGNY Loïc à BOUDRY Jeanne, COLIN Christian à RIGAUD Hervé, ROBERT Bruno à VIONNET André, DROGREY Pascal à GROS Roger, GAGNEUR Raphaël à MAIRE Serge, REYNAUD Armande à CTHENOZ Catherine, SEIGLE FERRAND Antoine à LECOQ Yves, BAHL Catherine à BUGADA Cathy, BEAUPOIL Jean Luc à PERRIN François, CETRE Michel à FORET Clément, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants :

Etaient Excusés : BERTHOD Claude, DOS SANTOS Laëtitia, BERNARD René,

Etaient absents : BRENAUX Denis, CASTELLA Damien, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikael, RIGOLET Serge, PASTEUR Cyrille, WESTERVELD Dinand

Secrétaire de séance : Patrick MONTEVECCHIO

Convocation faite le : 29 Octobre 2021

**Objet : Equipements sportifs : remplacement moquette gymnase des Vignes**

La CCAPS gère les équipements sportifs de son territoire et notamment les 2 gymnases d'Arbois, les 2 gymnases de Poligny et la Salle des Communes de Salins les Bains.

Les services techniques municipaux ou les artisans électriciens interviennent pour remplacer les lampes d'éclairage de ces bâtiments sportifs. Ces interventions, très couteuses nécessitent une intervention avec nacelle. La plupart du temps, on attend que plusieurs lampes soient hors service avant de les remplacer, afin de limiter le nombre d'intervention. Il est à noter que les associations sportives organisent des compétitions dans ces bâtiments et que ces compétitions exigent une certaine intensité lumineuse.

Les lampes actuelles sont pour la plupart d'ancienne génération (lampe halogène ou iodure métallique), sont très énergivores et ne sont plus commercialisées et difficile à remplacer.

Afin de réaliser des économies d'énergie et d'entretien, il est préconisé d'installer des lampes à leds. Ces lampes ont une durée de vie plus longue, moins énergivores et assurent une meilleure qualité d'éclairage.

Les salles sportives concernées par ce remplacement de lampes leds sont le Gymnases des Vignes à Arbois, la salle Omnisport du Champ d'Orain à Poligny et la salle A de la salle des communes à Salins les Bains (les lampes de la salle B et C sont plus récentes). Le Cosoc de Poligny fera l'objet d'un projet de réflexion plus global qui intégrera le remplacement de l'éclairage existant.

**Objet : Equipements sportifs : remplacement moquette gymnase des Vignes**

D'autres part, le gymnase des Vignes à Arbois est utilisé par des manifestations extra sportives. Afin d'accueillir ces événements, il est nécessaire de protéger le sol par des dalles de moquettes. Les actuelles dalles qui ont plusieurs dizaines d'années d'existence sont hors d'usage. Il est donc nécessaire de les renouveler.

Entendu les explications de M. le Vice-Président,  
Vu la consultation des entreprises

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'engager le renouvellement de la moquette du gymnase des Vignes à Arbois
- Accepte le devis de l'entreprise DECORIAL de Chenove d'un montant de 11 250.00 € HT pour la fourniture de 900 m<sup>2</sup> de dalles de moquette pour la protection du sol du gymnase des Vignes à Arbois
- Sollicite l'ETAT (DETR ou DSIL) et le Département (DST) pour une aide financière
- Accepte le plan de financement suivant
- S'engage à prendre en charge en autofinancement la part de subvention non couverte par les fonds sollicités ;
- Autorise M. le Président à signer tout document afférent à ce dossier

**Plan de financement**

Dépenses € HT	Recettes	
	Etat DETR 30% ou DSIL	3 375.00€
	Département DST 20%	2 250.00€
Remplacement moquette gymnase des Vignes à Arbois 11 250.00€	Autofinancement CCAPS 50%	5 625.00€
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>
<b>11 250.00</b>		<b>11 250.00</b>

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

